



Répondant du dossier : Gérald Degenève

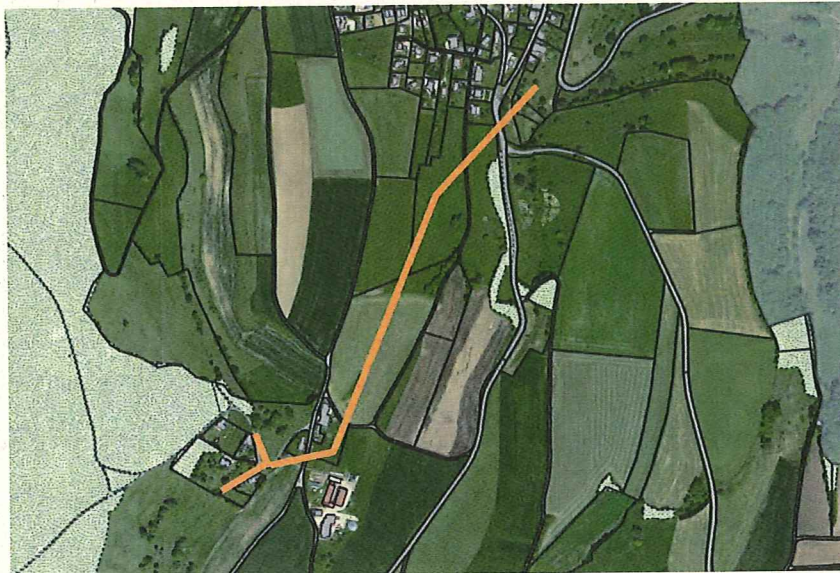
Préavis municipal concernant la demande d'octroi d'un crédit d'étude pour la réalisation de l'assainissement (séparatif) secteur Le Cosson.

Introduction :

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prévues par le plan d'action du PGEE de 2004, la Municipalité de Juriens souhaite réaliser la mise en conformité du secteur du hameau du Cosson dont les eaux usées se déversent en partie dans les eaux superficielles.

L'appel d'offre concerne les prestations d'ingénieur civil depuis l'étude de l'avant-projet jusqu'à la mise à l'enquête et l'appel d'offres de génie civil. Les phases SIA concernées par cet appel d'offre, sont les phases 31 à 41.

L'établissement des bases de plans et les relevés de géomètre nécessaires au projet sont aussi inclus dans cette estimation.



Périmètre du mandat

Les prestations à réaliser concernent :

L'étude du projet de récupération des eaux de surface et usées dans le hameau du Cosson

- L'étude du raccordement au village

Sur la base de ce qui précède nous vous informons que les éventuels honoraires de spécialistes suivants ne sont **pas compris** dans l'offre de projet routier:

- Géotechnicien et/ou pédologue, pour l'analyse de la qualité des sols
- Laboratoire routier et d'analyse de la pollution des sols, rapport amiante
- Eventuels sondages de génie civil nécessaires au projet

Ces derniers seront à estimer à l'issue de la phase d'avant-projet, une fois que les principes du projet auront été adoptés.

Les coûts y relatifs pourront être intégrés au crédit d'ouvrage.

Prestations offertes :

Les prestations d'ingénieur et de géomètre nécessaires pour les étapes mentionnées ci-dessus sont les suivantes :

Phase 31 : Avant-projet et relevés topographiques

- Séance de démarrage avec le maître de l'ouvrage
- Définition des principes d'intervention selon les différentes parties d'ouvrage
- Etablissement de l'avant-projet et d'un rapport
- Livraison de l'avant-projet et du chiffrage au MO, séance de présentation

Prestations géométriques

- Relevés topographiques sur le tracé du projet
- Relevés des fiches de chambres existantes et modélisation des réseaux
- Récolte des données de base du projet et mise en forme

Phase 32 : Projet de l'ouvrage

- Choix des variantes définitives
- Coordination avec les réseaux tiers et usagers
- Coordination avec la DGMR, DGE, OFCO, ECA
- Etude détaillée des ouvrages de canalisations
- Dimensionnement de ces ouvrages
- Contrôle des contraintes locales
- Mise à jour de l'estimation du coût des travaux (+/- 10%)
- Livraison du dossier pour validation au MO – séance de validation

- Mises à jour mineures du projet suite à l'examen préalable

Phase 33 : Procédure d'autorisation

- Edition d'un dossier d'examen préalable composé de
 - Plans de situation générale et de détail
 - Coupes-type
 - Profils en long
 - Rapport technique
- Livraison à la commune de 5 exemplaires du dossier en vue de la livraison à la DGE
- Retour d'examen préalable - séance d'analyse avec le MO
- Eventuelles corrections du projet
- Edition d'un dossier d'enquête composé des mêmes éléments que l'examen préalable

Prestations géométriques

- Relevés complémentaires sur le tracé du projet
- Etablissement de plans d'emprises provisoires et définitives et conventions ad hoc en vue des autorisations de passage et indemnités
- Etablissement de projets de plans de servitudes

Phase 41 : Appel d'offres

- Métrés des quantités du projet
- Edition d'un dossier d'appel d'offres composé de
 - Plans de situation générale et de détail
 - Coupes-type
 - Profils en long
 - Principes constructifs
 - Conditions générales et particulières du MO
 - Séries de prix génie civil
- Envoi des offres selon procédures marchés publics
- Examen et analyse des offres rentrées
- Proposition d'adjudication aux entreprises

Estimation financière détaillée :

Montants basés sur une estimation du temps à consacrer et des travaux à réaliser

Phase 31, Avant-projet :		3'000.00
Travaux géométriques :		6'000.00
Phase 32, Projet de l'ouvrage:		10'000.00
Phase 33, Procédure d'autorisation:		1'000.00
Travaux géométriques :		4'000.00
Phase 41, Appel d'offres		5'000.00
Débours et frais de reproduction et de dossier env. 3%		900.00
Montant global y compris fournitures et frais	HT	29'900.00
Rabais pour mandat gré à gré	HT	-2'990.00
Total net HT	HT	26'910.00
	TVA 7.7%	2'072.05
TOTAL TTC arrondi	TTC	28'980.00

Subventions :

Aucune subvention n'est octroyée pour les mises en séparatif.

Par contre, les études pour la défense incendie sont subventionnées par l'ECA, mais au moment de la réalisation.

En résumé, une part des études pourra être subventionnée en même temps que la réalisation. Tout cela sera inclus et détaillé en temps utile dans le crédit d'ouvrage.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil général de Juriens de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Juriens,

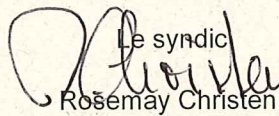
- vu le préavis municipal N° 2016-2021-38,
- oui le rapport de la commission chargée de l'étude de ce préavis,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

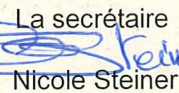
1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de frs.28'980.-
2. d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant dans la trésorerie courante et de l'amortir sur 5 ans.

Adopté en séance de Municipalité le 1^{er} septembre 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE


Le syndic
Rosemay Christen




La secrétaire
Nicole Steiner

